

Appel à participation

Défi Familles à biodiversité positive Challenge des habitats collectifs

2021-2022

Nous pouvons facilement adopter des gestes simples pour réduire notre empreinte sur la biodiversité et créer ainsi de véritables oasis dans nos jardins. Pourquoi ? Comment ? Faire un tour des questions que cela pose et optimiser les solutions ; c'est dans cette optique que le projet « familles à biodiversité positive » a vu le jour à l'échelle nationale !

Objectifs du projet

- Travailler mutuellement pour accueillir plus de biodiversité.
- Préserver le patrimoine naturel « à la portée de chacun ».
- Réduire son empreinte biodiversité à l'aide de gestes simples.
- Contribuer à un guide de bonnes pratiques à portée nationale.

Les enjeux

La biodiversité, la continuité écologique, la pollution lumineuse, le sol vivant font partie des enjeux phares du projet. Mais chacun peut aussi trouver ses propres enjeux. Il s'agira également de comprendre comment la biodiversité nous rend des services.

Avec qui ?

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur vise des groupes de familles au sein de **logements collectifs** (copropriétés ou propriétaire unique, bailleur) possédant un espace vert commun. Le PNR envisage aussi de mettre en place ce projet à l'échelle d'un **quartier** !

Objectifs des volontaires

Parmi la liste d'enjeux entrant dans le cadre du défi, les participants définiront ceux qui les intéressent. À partir de là, des actions collectives seront mises en place pour y répondre.

Les volontaires s'engagent à participer à des ateliers, animations et réunions qui aident à l'avancement du défi. Ils discuteront aussi de leurs idées, astuces et conseils lors de moments conviviaux.

Projet gagnant

Au cours du défi, des experts vous accompagneront dans la recherche de solutions adaptées à votre contexte : création de nichoirs, hôtels à insectes... Ils pourront également intervenir sur des concepts plus généraux : gérer l'habitat de façon moins coûteuse, favoriser les pollinisateurs, accueillir la biodiversité... C'est un projet enrichissant, ludique et novateur pour lequel vous serez à l'initiative !



Le saviez-vous ?

La mésange charbonnière permet de lutter contre la chenille processionnaire du pin.

Les communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public peuvent obtenir le label *Village étoilé* auprès de l'ANPCEN. En éteignant son éclairage public de 23h à 05h, une commune rurale peut faire jusqu'à 50% d'économies sur sa facture).

Le compost remplace aisément les engrais onéreux, favorise la vie dans le sol et limite les déchets organiques.

Les arbres absorbent les polluants atmosphériques, le bruit, les eaux de pluie. Ils luttent contre la chaleur en milieu urbain.

Contacts :

Lucas Baudequin : lbaudequin@pnr-prealpesdazur.fr
Muriel Cary : mcary@pnr-prealpesdazur.fr



Un projet financé par

